

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE (2023)



ORGANISATION DE LA FILIÈRE



Initiée par la loi AGEC, la filière REP **Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ)** est opérationnelle depuis le 24 février 2022.

4 éco-organismes sont agréés sur la période d'agrément 2022 - 2027 : **EcoDDS, EcoLogic, Ecomaison et Valobat**. La filière couvre 4 catégories de produits (détaillées ci-dessous). Un organisme coordonnateur OCABJ est agréé pour la filière ABJ sur les catégories 3 et 4.

La filière ABJ a pour ambitions de :

- développer le réemploi et la réparation des ABJ, en lien avec les opérateurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) ;
- développer de nouveaux canaux de collecte (ex : la reprise par les distributeurs)
- développer le recyclage des produits qui ne pourraient être réemployés ou réutilisés.

LES PRODUITS PRIS EN CHARGE ET LES OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

	 CATÉGORIE 1 : OUTILLAGES DU PEINTRE		 CATÉGORIE 2 : MACHINES ET APPAREILS MOTORISÉS THERMIQUES		 CATÉGORIE 3 : MATÉRIELS DE BRICOLAGE, DONT OUTILLAGE À MAIN		 CATÉGORIE 4 : PRODUITS ET MATÉRIELS DESTINÉS À L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT DU JARDIN	
ÉCO-ORGANISMES AGRÉÉS SUR LA CATÉGORIE								
ANNÉE OBJECTIF	2024	2027	2024	2027	2024	2027	2024	2027
OBJECTIFS DE COLLECTE	15 %	25%	28%	45%	13%	25%	13%	20%
OBJECTIFS DE RÉEMPLOI	-	-	5%	11%	4%	10%	2%	5%
OBJECTIFS DE RECYCLAGE	37%	50%	37%	55%	55%	66%	40%	55%

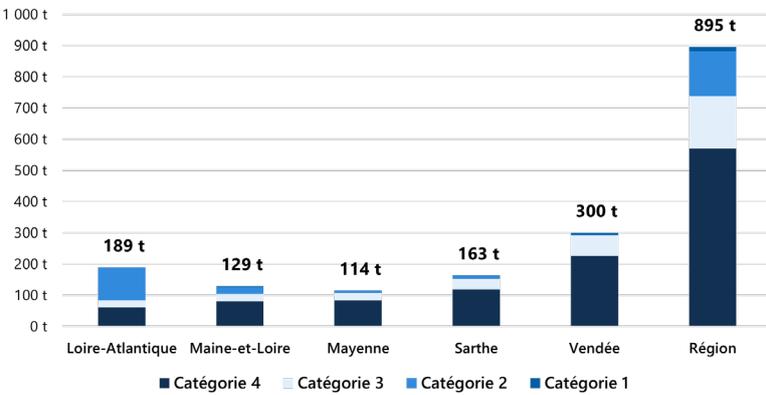
LA FILIÈRE DES ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN (ABJ)



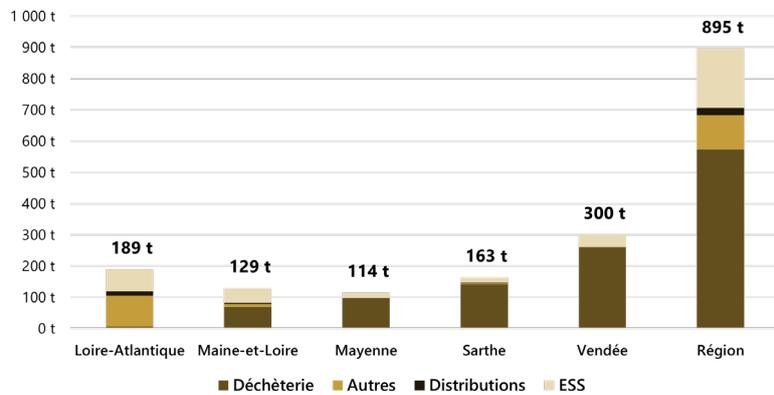
LA COLLECTE DES ABJ

En 2023, **895 tonnes** de déchets d'articles de bricolage et de jardin ont été collectées en Pays de la Loire. La répartition des tonnages collectés par département est présentée ci-dessous.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIES



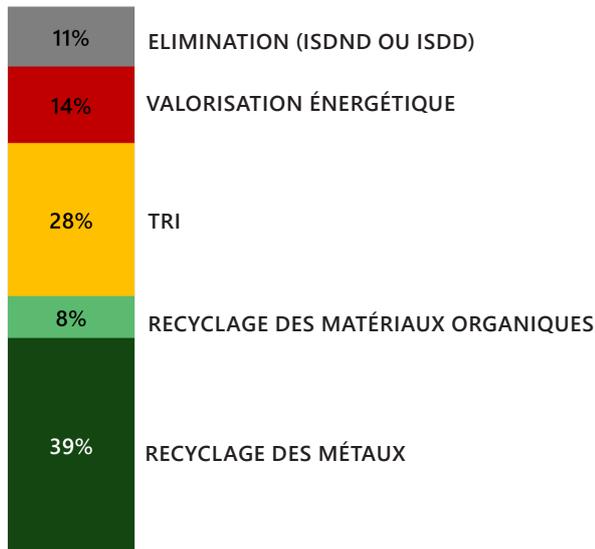
RÉPARTITION PAR CANAUX DE COLLECTE



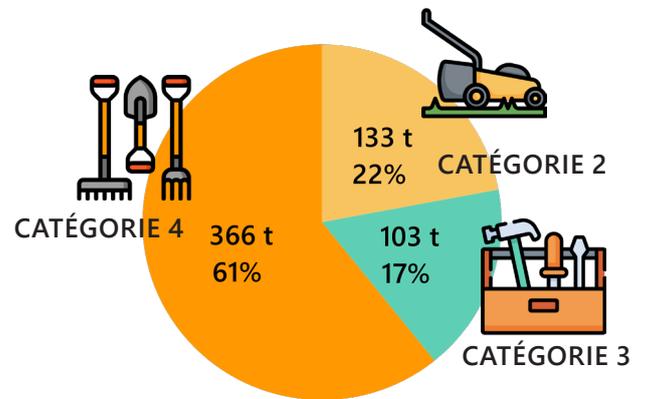
LE TRAITEMENT DES ABJ EN PAYS DE LA LOIRE

En 2023, **603 tonnes** de déchets d'articles de bricolage et de jardin ont été traitées sur la région Pays de la Loire. Aucun outil du peintre (catégorie 1) n'a été traité sur la région. Le recyclage de métaux est le mode de traitement majoritaire des ABJ en Pays de la Loire.

MODES DE TRAITEMENT DES ABJ EN PAYS DE LA LOIRE



CATÉGORIES D'ABJ TRAITÉS EN PAYS DE LA LOIRE



Le réemploi et la réutilisation des ABJ en Pays de la Loire :

En 2023, **52 tonnes** d'ABJ ont été orientées vers des structures de réemploi/réutilisation en Pays de la Loire. **40 tonnes** ont effectivement été réemployées/réutilisées, dont près de 50% pour la catégorie 4. Les acteurs de l'ESS sont les principales structures vers lesquelles les ABJ sont orientés (83% des acteurs). 6 structures sont sous convention pour le réemploi des ABJ sur la région.

Contact : dechets@teo-paysdelaloire.fr

En savoir plus :

[ADEME - Tableau de bord ABJ](#) / [Site de EcoDDS](#) / [Site de Ecomaison](#) / [Site de Ecologic](#) / [Site de Valobat](#) / [TEO - Les filières REP](#)

Icons Credits : flaticon.com